

UNIVERSITE D'ANGERS
FACULTE D'ECONOMIE
Mme Camille BAULANT
Professeur de Sciences Economiques
Directrice du master 1 : «Stratégie Economique»
Directrice du master pro : «Intelligence Economique et stratégies compétitives »
Mail : Camille.baulant@univ-angers.fr
site du master Intelligence Economique :
<http://ead.univ-angers.fr/~masterie>

SPECIALISATION ET ECHANGES INTERNATIONAUX :
LES APPORTS DES NOUVELLES THEORIES
DU COMMERCE INTERNATIONAL :

les « avantages concurrentiels » et la « compétitivité informationnelle et stratégique »

Exposé pour les professeurs de SES

Le 17 janvier 2008

9h30 – 12h30

Amphi Sienne

le 17 12 07

INTRODUCTION : LA DOUBLE MUTATION DE L'ECONOMIE MONDIALE

On assiste depuis 1990 à une double mutation de l'économie mondiale.

Celle-ci porte d'une part sur un approfondissement de la mondialisation : des biens, des services, des capitaux, des informations et des connaissances. D'autre part, l'économie devient de plus en plus immatérielle et on assiste au passage à une économie fondée sur la connaissance (D Foray, 2000).

1) La mondialisation des biens, services, capitaux, informations, connaissances, images :

La mondialisation concerne à présent tous les secteurs : depuis la mondialisation des biens dès 1848 (fin des « Corn Laws ») puis la mondialisation des services, la mondialisation des capitaux en 1990 et enfin la mondialisation des informations et des connaissances (en 2000 avec la révolution d'Internet).

A chaque phase de la mondialisation correspond un type de division internationale du travail :

- La DIT, la Division Internationale du Travail, où la spécialisation se réalise selon les avantages comparatifs
- La DIPP, la Division Internationale des Processus de Production, où la spécialisation se réalise selon les avantages hors prix
- La DCT, la Division Cognitive du Travail, où la spécialisation se réalise dès l'amont du processus de production dans les activités de recherche intensives en travail qualifié et en technologie :

Mobilité biens	Mobilité capitaux	Mobilité informations
D.IT	DIPP	DCT
Avantages comparatifs	Avantages hors prix	Avantages concurrentiels
Compétitivité prix	Compétitivité hors prix	Compétitivité informationnelle

2) Passage à une économie de la connaissance

Dans une économie du savoir, on assiste à une spécialisation accrue des savoirs, un «morcellement» des savoirs (Division Cognitive du Travail, JL Levet, 2001) qui nécessite une action créatrice pour les recombinaison et l'intervention pour cela d'une multitude d'agents et d'intermédiations.

La D.C.T. accroît simultanément la spécialisation et la concurrence mais aussi la hausse du besoin de coopération

La compétitivité stratégique s'appuie sur une adaptation proactive par rapport à l'information et les connaissances. Ces deux éléments deviennent des variables stratégiques où l'entreprise peut agir et les façonner.

Le cycle de l'information :

Informations brutes ⇒ connaissances élaborées ⇒ informations utiles (Connaissances formatées)
--

- Les informations brutes sont des flux de messages ou données brutes (Nonaka, 1994)
- La connaissance est créée et organisée par des flux d'informations codées. Elle s'enracine dans un système de valeurs de l'individu et des sociétés. Elle suppose des actions stratégiques.

- Les informations utiles proviennent de la conversion des connaissances élaborées en messages (flux d'informations), de façon à ce que la connaissance puisse s'échanger comme un bien. Une connaissance élaborée non utilisée n'aura pas de valeur ajoutée.

Dans la production de connaissances, les entreprises doivent mettre en place des processus de filtrage de l'information pour limiter la quantité d'information disponible à transformer en connaissances élaborées puis en connaissances formatées qui seront transmises aux unités opérationnelles.

3) L'information et l'environnement deviennent des variables stratégiques pour les entreprises et les pays :

- La surinformation nécessite la gestion des informations et des connaissances : collecte, traitement, analyse prospective, utilisation des informations, connaissances et compétences pour augmenter l'efficacité des acteurs économiques (par l'intelligence économique).

- Il existe une inversion de la rareté entre les marchandises et l'environnement. L'environnement devient un facteur rare qu'il faut gérer et économiser. Sa gestion se réalise de façon dynamique. Il ne s'agit pas de revenir au XIX^{ème} siècle. Les innovations technologiques permettent au contraire de mieux répondre aux contraintes de l'environnement.

Par ailleurs, le respect de l'environnement (mais aussi l'éthique ou la responsabilité sociale de l'entreprise) fait désormais partie intégrante de l'image de l'entreprise et donc de sa compétitivité informationnelle. En respectant l'environnement, l'entreprise réalise en réalité un investissement porteur de valeur ajoutée future et la gestion de l'environnement ne se réalise plus comme un coût pour les entreprises sans retombée économique ultérieure.

I. EVOLUTION DES TROIS FORMES DE SPECIALISATION ET DE COMPETITIVITE :

1) Les trois grandes formes de spécialisation et de modalités d'échange :

(tableau 1)

1. Les «avantages comparatifs » (Ricardo, 1848 et HOS, 1948) et la compétitivité-prix

2. Les «avantages hors prix » (la nouvelle théorie du commerce international de Krugman et Helpman, 1985) et la compétitivité hors prix

3. Les «avantages concurrentiels » (M Porter, 1998 et Ph Aghion et P Howit, 2000) et la compétitivité stratégique ou informationnelle

Les «avantages concurrentiels » sont fondés sur les capacités individuelles et collectives à traiter l'information (collecte, analyse, interprétation et traduction en actions).

Les avantages concurrentiels portent ainsi sur les capacités à transformer les flux d'informations en connaissances utiles pour les acteurs économiques.

Les avantages concurrentiels ou économiques englobent, dans une dimension stratégique, les deux notions précédentes d'avantages prix et d'avantages hors prix.

Les avantages concurrentiels sont indissolublement liés à toute démarche d'IE.

Tableau 1 : Spécialisation et compétitivité des entreprises, territoires et des pays

« Avantages comparatifs » : avantages exogènes	«Avantages hors prix» : Avantages construits	« Avantages concurrentiels» Avantages renouvelés
Produit homogène Concurrence parfaite Information parfaite	Produits différenciés Concurrence imparfaite : - Concurrence monopoliste - Duopole Information imparfaite	Concepts différenciés déséquilibres permanents : - système auto-organisationnel - « Coopétition » : renforcement de la concurrence et de la coopération Information imparfaite
Différences de coûts de production Différences d'intensité factorielles	Différenciation des produits Différenciation des prix	Différenciation des technologies Différenciation de marketing
DIT	DIPP	DCT
Compétitivité-prix	Compétitivité hors prix	Compétitivité informationnelle et stratégique
Concurrence parfaite Atomicité des agents Equilibre de prix Equilibre de flux	Concurrence imparfaite Pouvoir de marché des entreprises	Systemique et «coopétition» Réseaux et influence Pouvoir de marché des acteurs économiques
Economie de l'offre	Economie de la demande	Economie de la connaissance
Produits homogènes	Produits différenciés par la qualité et l'innovation	Connaissances différenciées par la qualité et l'innovation

Source : C Baulant (2008)

2) une nouvelle forme de spécialisation et de nouvelles modalités d'échange :

Face à cette double mutation, une nouvelle forme de spécialisation apparaît selon les « avantages concurrentiels » définis par M Porter et généralisés par Howit et Ph Aghion.

* Les « avantages concurrentiels » se définissent comme des avantages hors prix généralisés sur l'ensemble de la chaîne de valeur et plus seulement limités aux innovations en amont en variété ou en qualité.

* Une nouvelle forme de compétitivité apparaît aussi : « la compétitivité informationnelle et stratégique » qui est fondée sur la maîtrise des informations et des connaissances en utilisant trois outils absents de la compétitivité hors prix : la protection du patrimoine immatériel, les réseaux, l'influence et le lobbying.

Ce contexte caractérisé par une spécialisation selon les avantages concurrentiels et une compétitivité informationnelle et stratégique se caractérise par quatre grandes évolutions :

- dans une économie de la connaissance mondialisée, la demande et de l'offre deviennent interdépendantes.
- dans une économie de la connaissance mondialisée, l'innovation devient permanente ; il n'y a plus de retour à l'équilibre
- dans une économie de la connaissance mondialisée, l'adaptation des agents devient « proactive » par rapport à l'information et par rapport à l'environnement.

- En 30 années, les centres de décision sont passés de la notion macro-économique de la «compétitivité-prix» (propre à l'Etat-Nation) à la notion microéconomique de «compétitivité hors prix» (propre à la firme) puis à la notion méso-économique de «compétitivité stratégique» (propre au cluster et aux régions).

1. Les « avantages concurrentiels » renvoient à une analyse à long terme

Les avantages concurrentiels dépendent de la maîtrise des informations, des connaissances et de l'environnement (trois variables qui deviennent stratégiques)

Les avantages concurrentiels découlent de l'évolution des sociétés vers une Economie de la connaissance.

Ces «avantages concurrentiels» sont déterminés, non seulement par des avantages hors prix (connaissances, innovations) mais surtout par la capacité organisationnelle de l'entreprise à gérer la bonne information au bon moment.

Apport de l'Intelligence Economique pour l'analyse des avantages concurrentiels :

Intelligence Economique : « maîtrise et protection des informations stratégiques utiles à tous les agents économiques » Alain Juillet (2004)

Intelligence Economique : « mode de pensée, mode d'action » Jean-Louis Levet (2001)

- Intelligence Economique comme mode de pensée : il faut maîtriser 2 conditions essentielles : l'économie de la connaissance et la maîtrise du cycle d'information qui se complexifie (et où l'analyse joue un rôle central)

- Intelligence Economique comme mode d'action : avec les 3 grands piliers des actions stratégiques : la protection du patrimoine, les réseaux et le lobbying

2. La «compétitivité stratégique» renvoie à une analyse à plus court terme

La démarche d'Intelligence Economique est plus vaste que le cycle de l'information, c'est un modèle de management des connaissances qui peut se décomposer en 5 domaines interdépendants mais hiérarchisés:

* Sans projet pas d'analyse prospective

* Sans analyse prospective pas de stratégies compétitives

1) Veilles

2) Analyses prospectives,

3) Action : stratégies compétitives,

4) Accompagnement des stratégies : réseaux ; influence et protection du patrimoine,

5) Retour d'expérience

La compétitivité informationnelle et stratégique nécessite la mise en œuvre de trois politiques d'accompagnement de l'innovation qui sont en accord avec la complexité des sociétés :

1) la protection multiforme du patrimoine immatériel : protection des brevets et de la contrefaçon, maîtrise du droit, influence des normes de production, consommation, techniques ou comptables

2) Le réseau permet de gérer le partage des connaissances, de favoriser une pratique auto-organisationnelle des organisations et de permettre des rendements croissants d'échelle

3) L'influence et le lobbying permettent d'appuyer les avantages concurrentiels : l'information est un moyen stratégique pour gagner la guerre économique

La compétitivité stratégique nécessite une adaptation «proactive» à l'environnement et aux informations. Les moyens de protection sont à la fois défensifs et offensifs.

Tableau 2 : Les différentes formes de compétitivité des entreprises

	Les avantages absolus	Les avantages acquis	Les avantages renouvelés
<p>Production</p> <p>Et</p> <p>Spécialisation</p>	<p>« Avantages comparatifs » : productivité et intensité factorielle</p> <p>Les entreprises fonctionnent de façon <u>autonome</u> et en concurrence</p> <p>Spécialisation inter-branches et échanges commerciaux</p> <p><u>Biens homogènes</u> Rendements constants d'échelle Concurrence parfaite Information parfaite</p>	<p>« Avantages hors prix » : qualité et innovation</p> <p>La gestion des rendements croissants nécessite une <u>coopération</u> codifiée et durable</p> <p>Spécialisation intra-branche ou intra-produits et échanges commerciaux</p> <p><u>Biens différenciés</u> Rendements croissants d'échelle Concurrence imparfaite information imparfaite</p>	<p>« Avantages concurrentiels » IE (CT) et économie de la connaissance (LT)</p> <p>L'innovation permanente (destruction créatrice) nécessite <u>des réseaux</u> souples et mouvants</p> <p>Spécialisation informations et connaissance nécessite une certaine formes de coopération</p> <p><u>Actifs immatériels</u> Actif non divisible Rendements croissants d'échelle Concurrence imparfaite Information imparfaite</p>
<p>Valorisation</p> <p>Et</p> <p>Echanges</p>	<p>Compétitivité prix</p> <p>« Avantages absolus de prix monétaires »</p> <p>Avantages macro-économiques : la baisses des salaires et la baisses des taux de change peuvent créer un avantage absolu qui va à l'inverse de l'avantage comparatif</p> <p><u>Echanges interbranches entre pays de niveau de vie différents</u></p> <p>Echanges entre Etats-Nations autonomes sans mobilité du travail ni du capital</p>	<p>Compétitivité hors prix</p> <p>« Avantages absolus réels et monétaires »</p> <p>Avantages micro-économiques dynamiques : connexion pour chaque entreprise entre les avantages hors prix et la commercialisation des produits nouveaux</p> <p><u>Echanges intra-branche entre pays de même niveau de développement</u> Coopération internationale</p> <p>La mobilité du capital autorise la mise en œuvre de différentes formes de compétitivité et la mise en place des mécanismes de fusion acquisition et de partenariat scientifique</p>	<p>Compétitivité informationnelle et stratégique</p> <p>« Avantages concurrentiels » :</p> <p>Capacité organisationnelle de l'entreprise à gérer la bonne information au bon moment :</p> <p>Aspects réseaux et influences qui sont absent de la compétitivité hors prix</p> <p><u>Echanges de technologies et de connaissances</u> <u>Echanges intra-firmes</u> Echanges intra-branche et interbranches Partenariat internationaux</p> <p>La mobilité de la technologie et les TIC permettent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une augmentation de l'absorption de l'information - une augmentation de sa réceptivité par rapport à l'extérieur - et un travail en réseaux.

Source : Baulant, 2008

II. LE LOSANGE DES « AVANTAGES CONCURRENTIELS » DE M. PORTER POUR S'ADAPTER AU PASSAGE A UNE ECONOMIE DE LA CONNAISSANCE:

Pour M Porter (1997,1999), les avantages concurrentiels dépendent :

- Des entreprises qui innovent en permanence
- Des entreprises qui améliorent ses avantages concurrentiels
- Des entreprises qui surmontent les barrières aux changements et à l'innovation

On peut déterminer quatre grands attributs nationaux de l'avantage concurrentiel des nations (le losange des avantages concurrentiels) :

1. La maîtrise des facteurs de production
2. La maîtrise des conditions de la demande
3. Le degré de connexion des industries annexes
4. Le degré de concurrence des industries nationales

Le losange des avantages concurrentiels est fondé sur une interaction entre la concurrence croissante et les besoins croissants de coopération qui génèrent des relations de « coopération » (Massé, 2000).

Tous les sommets du losange (et le losange lui-même en tant que système) ont un effet essentiel sur la réussite des entreprises dans la concurrence internationale.

1) La maîtrise des facteurs de production : Création des avantages concurrentiels dynamiques fondés sur les facteurs de production complexes

C'est une théorie des avantages concurrentiels dynamiques car :

- L'industrie complexe n'hérite pas de facteurs de production exogènes (capital, travail),
- Elle crée ces facteurs de production que sont la compétence et les bases scientifiques.

Deux facteurs de production sont déterminants (économie de la connaissance) :

- 1) La recherche
- 2) Le capital humain

Ces deux facteurs complexes sont des facteurs de production spécialisés, différenciés qui mettent en jeu des investissements importants et soutenus.

En effet, les autres facteurs de production : capital, travail, matières premières sont désormais mobiles du point de vue des entreprises, elles peuvent se les procurer aisément au niveau mondial ou s'en passer grâce à la technologie.

L'avantage concurrentiel provient du facteur de capital humain spécialisé par rapport au besoin particulier de l'industrie :

Néanmoins, avec une production de plus en plus immatérielle dans tous les domaines, lorsque la consommation devient « productive », il devient également nécessaire d'avoir une main d'œuvre généraliste formée à un haut niveau.

De même les avantages concurrentiels dépendent de la technologie (TIC) et de la masse de « capital risque » (finance) qui est affecté au financement des innovations (exemple : éditeurs de logiciels).

Le capital humain et la technologie spécialisée sont deux facteurs de production construits rares, donc plus difficiles à imiter mais ils nécessitent des investissements coûteux et soutenus pour les créer.

Il existe donc des barrières à l'entrée.

Logiquement tout pays peut se créer des avantages concurrentiels.

- Avec la mondialisation des technologies, et la diffusion d'Internet, ceci est grandement facilité et **baisse les barrières à l'entrée**.

- Néanmoins, au niveau des compétences fines, ils restent encore **un avantage initial au premier entrant** ou au pays pouvant disposer d'investissements coûteux au départ.

De façon générale, les pays confrontés à des coûts fonciers élevés, une pénurie de main d'œuvre, une absence de matière première, peuvent se créer rapidement des avantages concurrentiels car les entreprises de ces pays doivent innover pour s'améliorer (nécessité des contraintes pour innover).

Deux conditions sont nécessaires pour transformer des désavantages en avantages dynamiques :

1) Les handicaps doivent être annonciateurs d'un contexte qui va s'étendre à d'autres pays et permettre ainsi aux entreprises d'innover avant leurs rivaux étrangers (Suisse)

2) L'existence de circonstances défavorables ailleurs dans le losange (demande, complémentarité, concurrence) qui poussent à innover.

2) La maîtrise des conditions de la demande :

dépend de la prise en compte des avantages hors prix dynamiques :

La différenciation des produits et la différenciation des prix se réalise en rapport à la demande des consommateurs (demande de variété) et à la concurrence des autres entreprises (offre de variétés)

1. Les avantages hors prix sont construits sur la demande de variété et de qualité des consommateurs des pays développés (Linder (1961), Lassudrie (1971), Krugman (1982)).

2. La mondialisation de la demande n'implique pas une diminution de l'importance de la demande nationale.

a) La demande mondiale (somme des demandes nationales) est donc plus dynamique que la demande internationale (somme des exportations et importations) (Lafay, 1986).

b) La composition et les caractéristiques du marché national ont des effets disproportionnés sur la manière dont les entreprises perçoivent les besoins des acheteurs, les comprennent et s'y adaptent.

c) L'aspect qualitatif de la demande nationale est plus important que l'aspect quantitatif : la demande de différence provient de la demande nationale sur des produits dont les besoins sont couverts (exemple : pelles hydrauliques du Japon exportés dans le monde entier).

d) La nature même des acheteurs importe plus que la répartition des segments en soi. L'entreprise obtient des avantages concurrentiels quand les acheteurs sont plus éduqués et plus exigeants du monde.

Ils expriment les besoins des clients avancés.

Ces clients incitent à viser haut, poussent à s'améliorer, à innover, à monter en gamme.

3) Le degré de connexion des industries annexes :

Rôle de la complémentarité des entreprises et industries au sein de pôles de compétitivité régionaux, nationaux ou mondiaux (l'IE territoriale insiste sur le partage des informations et des connaissances entre acteurs économiques régionaux : rôles des réseaux formels ou informels)

1) Les industries connexes compétitives sur le plan international peuvent aider aux avantages concurrentiels :

Que cela soit les fournisseurs, les entreprises clientes ou les industries d'assistances : les fournisseurs et utilisateurs finals peuvent alors profiter de communications immédiates, d'une circulation rapide et permanente des informations, un échange constants des idées et innovations (confer les effets amont-aval de Mistral (1982) avec les biens d'équipement, effets des TIC d'Artus (2000)).

2) Contacts amont et aval sont mutuellement avantageux (pôles de compétitivité) n'ont rien d'automatique, il faut qu'il y ait un acte volontaire des entreprises et des entreprises connexes.

La compétitivité des industries connexes apporte des avantages en circulation de l'information et circulation des techniques qui accélèrent le rythme de l'innovation et de l'amélioration des produits.

4) Le degré de concurrence des industries nationales :

Rôle crucial de la concurrence entre les entreprises nationales

1) Il n'existe pas de modèle unique des avantages concurrentiels :

a) Avantages concurrentiels en Italie : PME non-côtés en bourse avec une gestion familiale

b) Avantages concurrentiels en Allemagne : entreprises organisées et gérées de manière hiérarchique avec une formation technique des dirigeants

c) Avantages concurrentiels au Japon : modèles de management japonais :

Avantages concurrentiels proviennent de l'interaction dynamique entre :

- les Pratiques de management et modes d'organisation propre aux pays
- les avantages concurrentiels dans l'industrie elle-même (innovation)

Impossibilité de copier un mode de management ou d'organisation :

2) La concurrence nationale favorise ainsi les avantages concurrentiels :

- Pharmacie en Suisse
- Ordinateurs et logiciels aux USA
- Machine outils, semi-conducteurs, équipement auto appareil photo au Japon

Dans les 4 sommets du losange, la rivalité interne est pour M Porter probablement la plus importante en raison de son puissant effet stimulant sur l'innovation et les autres facteurs.

* La concurrence nationale n'est pas synonyme de gaspillage au contraire, 2 ou 3 champions nationaux subventionnés et protégés peuvent être non compétitifs (aérospatiale télécommunication)

Echec des premiers pôles de compétitivité nationaux

* La rivalité interne pousse les entreprises à innover et à s'améliorer dans :

- la baisse des coûts
- la hausse qualité et services

- les nouveaux produits et procédés

Par ailleurs,

- La rivalité des concurrents étrangers est lointaine et théorique

- La rivalité des concurrents locaux est plus personnelle : la concurrence d'un rival local est sans excuses (même conditions initiales).

La concentration géographique des concurrents renforce l'effet de rivalité nationale :

* Silicon Valley entreprise concurrentes avant de coopérer

* Bijouterie en Italie

* Coutellerie en Allemagne et Japon

* Laboratoires pharmaceutiques en Suisse

* Instrument de musique au Japon

Les rivalités nationales incitent à améliorer les sources de l'avantage concurrentiel

III. LA « COMPETITIVITE INFORMATIONNELLE ET STRATEGIQUE » POUR S'ADAPTER A LA MONDIALISATION

1) L'intensité de la mondialisation modifie les formes de compétitivité

Le passage de l'économie de l'offre à l'économie de la demande puis à l'économie de la connaissance a entraîné la modification des formes principales de compétitivité :

1. A une spécialisation déterminée par les avantages comparatifs coïncide une régulation des échanges qui s'effectue selon la compétitivité-prix nécessaire pour que les échanges se réalisent selon les avantages comparatifs des pays.

La spécialisation est déterminée par les avantages comparatifs et les échanges sont déterminés par la compétitivité prix.

La compétitivité-prix explique encore aujourd'hui la majorité des échanges interbranches qui s'effectuent entre pays de niveaux de vie différents.

* Les PVD intensifs en travail simple exporteront des produits banaux dont le prix est faible puisque les salaires sont faibles dans les pays intensifs en travail.

* Les pays développés intensifs en capital exporteront des produits à haute technologie dont le prix sera faible également puisque les profits sont faibles dans les pays intensifs en capital.

2. Aux avantages hors prix dans l'innovation coïncident la compétitivité hors prix fondée sur la différenciation des prix et des produits.

La spécialisation par la différenciation des produits et les échanges selon la compétitivité hors prix (concurrence imparfaite) expliquent en majorité les échanges intra-branches ou intra-produits entre pays de niveaux de vie similaires.

La France exportera un composant électronique différencié par la variété en Allemagne et importera dans les mêmes proportions un composant électronique différencié par la qualité de l'Allemagne.

3. Aux avantages concurrentiels fondés sur la connaissance et l'information coïncident la compétitivité informationnelle et stratégique.

La spécialisation selon les avantages concurrentiels en innovations permanentes et les échanges selon la compétitivité informationnelle expliquent aujourd'hui la majorité les

échanges intra-firmes de technologies et de connaissances entre l'ensemble des pays du monde.

Il est désormais difficile de déterminer la nationalité même des firmes multinationales.

De même, le déclin relatif des Etats-Nations développé en terme de la croissance de leur PIB/tête PPA par rapport à la Chine depuis 1970 doit être relativisé par la puissance de leurs FMN qui sont comptabilisées dans le PIB des économies émergentes (ou de l'Irlande en Europe)

2) Les caractéristiques de la compétitivité informationnelle et stratégique :

Alors que la notion « d'avantages concurrentiels » renvoie à une analyse à long terme, le concept de «compétitivité stratégique » renvoie à une analyse à plus court terme

Ce type de compétitivité nécessite la mise en œuvre de trois politiques d'accompagnement de l'innovation qui sont en accord avec la complexité des sociétés :

1. la protection multiforme du patrimoine immatériel : protection des brevets et de la contrefaçon, maîtrise du droit, influence des normes de production, consommation, techniques ou comptables

2. Le réseau permet de gérer le partage des connaissances, de favoriser une pratique auto-organisationnelle des organisations et de permettre des rendements croissants d'échelle

3. L'influence et le lobbying permettent d'appuyer les avantages concurrentiels : l'information est un moyen stratégique pour gagner la guerre économique

La compétitivité stratégique nécessite une adaptation «proactive » à l'environnement et aux informations. Les moyens de protection sont à la fois défensifs et offensifs.

Tableau 3 : les différentes formes de compétitivité des entreprises

<p><u>Spécialisation</u></p>	<p>« Avantages comparatifs » :</p> <p>productivité et intensité factorielle</p> <p>Les entreprises fonctionnent de façon <u>autonome</u> et en concurrence</p> <p>Spécialisation inter-branches et échanges commerciaux</p> <p><u>Biens homogènes</u> Rendements constants d'échelle Concurrence parfaite Information parfaite</p>	<p>«Avantages hors prix» :</p> <p>qualité et innovation</p> <p>La gestion des rendements croissants nécessite une <u>coopération</u> codifiée et durable</p> <p>Spécialisation intra-branche ou intra-produits et échanges commerciaux</p> <p><u>Biens différenciés</u> Rendements croissants d'échelle Concurrence imparfaite information imparfaite</p>	<p>« Avantages concurrentiels»</p> <p>IE (CT) et économie de la connaissance (LT)</p> <p>L'innovation permanente (destruction créatrice) nécessite <u>des réseaux</u> souples et mouvants</p> <p>Spécialisation informations et connaissance nécessite une certaine formes de coopération</p> <p><u>Actifs immatériels</u> Actif non divisible Rendements croissants d'échelle Concurrence imparfaite Information imparfaite</p>
<p><u>Echanges</u></p>	<p>«Compétitivité prix »</p> <p>Avantages macro-économiques : la baisses des salaires et la baisses des taux de change peuvent créer un avantage absolu qui va à l'inverse de l'avantage comparatif</p> <p><u>Echanges interbranches entre pays de niveau de vie différents</u></p> <p>Echanges entre Etats-Nations autonomes sans mobilité du travail ni du capital</p>	<p>« compétitivité hors prix»</p> <p>Avantages micro-économiques dynamiques : connexion pour chaque entreprise entre les avantages hors prix et la commercialisation des produits nouveaux</p> <p><u>Echanges intra-branche entre pays de même niveau de développement</u> Coopération internationale</p> <p>La mobilité du capital autorise la mise en œuvre de différentes formes de compétitivité et la mise en place des mécanismes de fusion acquisition et de partenariat scientifique</p>	<p>« compétitivité informationnelles et stratégique »</p> <p>Capacité organisationnelle de l'entreprise à gérer la bonne information au bon moment :</p> <p>Aspects réseaux et influences qui sont absent de la compétitivité hors prix</p> <p><u>Echanges de technologies et de connaissances</u> <u>Echanges intra-firmes</u> Echanges intra-branche et inter-branches Partenariat internationaux</p> <p>La mobilité de la technologie et les TIC permettent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une augmentation de l'absorption de l'information - une augmentation de sa réceptivité par rapport à l'extérieur - et un travail en réseaux.

3) Il existe une interaction des trois formes de compétitivité aujourd'hui

1) Une compétitivité-prix accompagnée d'une compétitivité stratégique :

C'est la logique de court terme et la logique actionariale qui allie

- * la recherche de la compétitivité-coût
- * la priorité à la filiale atelier dans les délocalisations
- * la logique adaptative et de court terme

Entreprises concernées :

Grandes entreprises sur des produits concurrencés (automobile, DIRICK) et à fort pouvoir des actionnaires (rentabilité financière à court terme) : prédominance des «filiales ateliers», exemple particulier de la Logan (filiales atelier et filiale relais)

Pays concernés : tous les pays

2) Une compétitivité-prix alliée à une compétitivité hors prix :

- * la compétitivité hors prix porte sur l'innovation et la variété
- * il y a ici priorité à la filiale relais pour pouvoir diffuser le nouveau produit
- * la logique anticipatrice se porte à long terme (avec une stratégie d'accompagnement)

Entreprises :

a) Grandes entreprises spécialisées dans l'innovation et la variété de produits (exemples des entreprises japonaises dans l'informatique grand public) qui ont besoin de compétitivité-prix (descente de gamme) pour rentabiliser rapidement le cycle de l'innovation compte tenu du raccourcissement de la courbe de vie technologique de 20 ans à deux ans seulement (6 mois pour les téléphones portables)

b) Grandes entreprises (ED, Lidl, Logan pour les pays émergents...) spécialisées dans la compétitivité-prix qui effectuent au contraire une remontée en gamme de leur produits.

Pays :

Pays développés et pays émergents

Délocalisation sous forme de «filiales ateliers» (baisse des coûts) et de filiales relais (augmentation des parts de marché en volume)

3) Une compétitivité hors prix alliée à une compétitivité stratégique :

- * Logique de long terme et de niches qui s'appuie sur une approche globale :
- * notion de «performance des parties prenantes» (clients, fournisseurs, actionnaires, salariés) utilisant la coopération
- * Articulation du long terme (recherche et innovation) et du court terme (réactivité et marketing)

Entreprises :

Petites PME spécialisées dans une niche technologique ou une niche de qualité (santé) : Exemples des laboratoires Brothier, entreprise de 80 personnes.

Coopération avec actionnaires :

- * priorité à la recherche à long terme
 - * induit une priorité à la réactivité de l'entreprises (gestion de crise) et à la démarche marketing (une fois le produit nouveau trouvé, la mise en place sur le marché est très rapide).
- Long terme et court terme ne s'opposent donc plus dans cette stratégie

Coopération avec les clients :

- * S'intéresser aux besoins réels des clients, ce qui leur tiennent le plus à cœur
- * De façon à ce que le client communique pour l'entreprise sur ses produits ou services

Coopétition entre fournisseurs :

- * 3 fournisseurs avec deux fournisseurs principaux avec de véritables contrats de long terme où les fournisseurs gagent de l'argent (coopération et performance globale)
- * Un troisième fournisseur pour stimuler la concurrence et la performance des deux fournisseurs attirés

Coopétition entre salariés :

- * Remettre chaque compétence en face d'un profil de poste, politique de salaires d'efficience (la hausse de salaire est antérieure aux gains de productivité) et de performance globale (conditions et cadres de travail), reconnaître, valoriser et rémunérer chaque type de remontée d'information.
- * Concurrence accrue des salariés sur les postes de travail qualifié, y compris avec les travailleurs qualifiés des économies émergentes (Inde, Chine).

Pays : petits pays ayant peu de réseaux d'influence

4) Utilisation simultanée des trois formes de compétitivité :

Les 3 formes de complémentarité (prix et hors prix, hors prix et stratégique, stratégique et compétitivité-prix) tendent vers une intégration simultanée des trois formes de compétitivité simultanée même si, selon la stratégie globale choisie, une des trois formes de compétitivité restera dominante.

Entreprises : grandes entreprises présentes sur le marché international. Exemple de SEB :

Pays : tous les pays

- la compétitivité prix est fondée sur le mécanisme de concurrence
- la compétitivité hors prix est fondée sur le mécanisme de la concurrence imparfaite : différenciation des produits et différenciations des prix.
- La compétitivité informationnelle est fondée sur le déséquilibre permanent et auto-organisationnel propre à l'économie de la connaissance.

IV. SPECIALISATION ET ECHANGES INTERNATIONAUX : VERS UNE NOUVELLE DIT ?

1) La spécialisation optimale doit-elle être totale ou partielle ?

Ancienne DIT :

- Pays développés spécialisés dans les biens intensifs en capital
- PVD spécialisés dans les biens intensif en travail

Aujourd'hui

*** Les pays développés sont spécialisés dans toutes les branches grâce à la différenciation.** Les pays développés sont polyvalents (donc non spécialisés) et sont ainsi les mieux protégés par rapport aux aléas du commerce international.

Les pays développés, spécialisés dans la différenciation de produits, pourront s'enrichir d'avantage de la mondialisation grâce à l'accès à des nouveaux marchés plus vastes autorisant des économies d'échelle plus importantes. Ils bénéficieront en outre d'une gamme plus large de produits et services différenciés (médecin, coiffeur, réparateurs, informaticiens...), d'une gamme plus large de talents.

La spécialisation de chaque membre du pays développés est possible.

* **Les PVD sont au contraire ultra spécialisés** (spécialisation totale dans les produits d'exportation) et ils sont alors beaucoup plus vulnérables que les pays développés à la concurrence des autres PVD et aux chocs du commerce international (hausse du prix du pétrole, modification des taux de change..).

Les PVD au contraire ne peuvent se spécialiser que sur un nombre restreint d'activités (porcelaine, textile, agriculture) puisque leur produits sont faiblement différenciés.

La spécialisation du PVD reste limitée.

Une spécialisation totale pour ce pays diminue alors la diversité de ses productions et augmentent sa vulnérabilité par rapport aux chocs internationaux.

2) Evolution de la DIT : DIPP puis DCT ; vers une nouvelle « économie monde » ?

Mobilité biens	Mobilité capitaux	Mobilité informations
DIT	DIPP	DCT
Avantages comparatifs	Avantages hors prix	Avantages concurrentiels

- Avec la DIT (Smith, Ricardo), la spécialisation de tous les pays est totale et elle produit un gain d'efficacité supérieur à une spécialisation partielle.

- Avec la DIPP (Krugman, Helpman), la spécialisation des pays développés est aussi totale et elle produit des économies d'échelle fortes : plus l'entreprise produit, plus elle devient productive.

Dans la DIPP, la division du travail devient verticale. Il n'existe plus de spécialisation sectorielle (textile contre l'électronique), il n'existe pas non plus de spécialisation intra branche qui est réservée aux pays développés.

La DIPP est représentée par l'exemple de la poupée Barbie

- matière première (plastique, cheveux) produite à Taiwan et au Japon
- assemblage réalisé en Indonésie et en Chine
- moules et dernières touches de peinture réalisés aux USA

- Avec la DCT (Porter, Howitt), il s'agit de différencier le produit sur l'ensemble de la chaîne de valeur (Porter) : la conception, la production et la distribution.

Mais ces trois phases de la chaîne de valeur tendent à se déformer aujourd'hui sous l'effet de la mondialisation (D. Cohen , 2006) :

* Les phases 1 (la recherche en amont) et 3 (la distribution en aval) sont productrices de valeur ajoutée et sont effectuées par les pays développés.

* Les activités de production (faible rendement et faible coût de main d'œuvre) peuvent aisément être externalisées (par la délocalisation).

Aujourd'hui, les dépenses de conception augmentent en amont (sciences, biotechnologies..) et les dépenses de prescription (publicité, marketing) augmentent en aval.

La DCT est représentée par l'exemple de Nike : le modèle Air Pegasus vendu à 70 dollars :

1) Production de l'objet physique : 16 dollars

- Salaires des travailleurs PVD : 2,75 dollars
- Matières premières (cuir, textile), machines pour les assembler, transport, droits de douanes : 13,25 dollars

2) Transformer cet objet physique en objet social : 35 dollars

Confer analyses de B Lassudrie-Duchêne, 1971 : la différenciation peut être sociale : la recherche d'une différence en soi, le désir de se particulariser augmente lorsque les produits deviennent banaux.

3) Mondialisation des images de la mondialisation plus que la mondialisation des modes de vie et de consommation :

Pour D Cohen (2006), la mondialisation ne diffuse pas la prospérité matérielle aux pays pauvres, elle diffuse seulement les images la prospérité (analyses de Bourdieu).

Chacun devient alors spectateur d'un monde auquel il ne peut participer.

La réalité de la DCT s'éloigne ainsi de celle des « trois mondes » analysés par F Braudel : plus on s'éloignait du centre (Venise, Gênes, Amsterdam, Portugal, Angleterre, USA), plus on reculait dans le temps et on pouvait identifier trois strates autonomes : le capitalisme mondial, le capitalisme national et la production locale.

Au niveau local, la prospérité, l'intensité de vie, l'histoire s'écoulait plus lentement.

Aujourd'hui, avec la compétitivité informationnelle (les réseaux, l'influence, la protection du patrimoine immatériel), **la diffusion des informations et images venues du centre devient universelle.**

Même dans un village où les habitants vivent avec moins de deux dollars par jours, les habitants restent privés des attributs du monde riche mais les aspirations de ce village y sont indexées par l'usage d'Internet.

Or la mondialisation des images transforme les comportements alors que les conditions matérielles restent inchangées.

Exemple la transition démographique s'est effectuée de la même façon, de 6 enfants à 2,1 enfants par femme, que cela soit en Egypte (Islam), au Brésil (catholique) ou en Inde (Indouisme) à l'exception de l'Afrique et du Pakistan où la moyenne reste encore aujourd'hui de 6 enfants par femme.

Entre 2007-2050, la population mondiale continuera à augmenter de plus de 50% ce qui augmentera la population pauvres.

- La hausse de la richesse des pays riches accentuera les problèmes écologiques et les problèmes d'inégalité.

- La hausse de la richesse des NPI aussi (Chine, Inde, Brésil).

- Les inégalités entre riches et pauvres s'approfondiront entre pays et au sein de chaque groupe de pays (pays développés, NPI, PVD).

Dans ce monde de développement de plus en plus inégal, seule la prise en compte de l'éthique et du développement durable comme deux conditions nécessaires à l'établissement de la

compétitivité informationnelle et stratégique durables¹ durable pourrait permettre de mettre en place un nouveau fordisme au niveau mondial.

Dans ce cadre, c'est la **notion de « performance globale de l'ensemble des acteurs »** qui permettrait de relancer la croissance mondiale sur une base introvertie, comme la mise en place de transferts sociaux (allocation chômage, allocation retraite et allocation de santé) avaient permis de développer et soutenir la consommation dans les pays développés durant la période des trente glorieuses (1945-1975).

Les principaux mots clefs :

Auto-organisation	Anticipation
Avantages concurrentiels	Benchmarking
Compétitivité informationnelle et stratégique	
Cycle de l'information	Consommation productive
Division horizontale du travail	Division verticale du travail
DIT : Division Internationale du Travail,	
DIPP : Division Internationale des Processus Productifs,	
DCT : Division Cognitive du Travail	
Intelligence Economique	Innovation
Incertitude	Influence
Information imparfaite	Influence
Knowledge Management	Lobbying
Processus organisationnel	Prospective
Protection des brevets	Rétroaction
Réseau	Valorisation de l'innovation

BIBLIOGRAPHIE DE BASE SUR LA NOUVELLE SPECIALISATION :

AGHION Philippe et HOWITT Peter [2000] Théorie de la croissance endogène, MIT, 1998, Dunod

ARTUS P [2000] La Nouvelle Economie, la Découverte, collection Repères.

BAULANT C [2008] Avantages concurrentiels et compétitivité stratégique : apport de l'Intelligence Economique pour analyser les diverses formes de compétitivité, collection Intelligence Economique dirigée par Jean-Louis Levet, en préparation chez Economica.

BAULANT C [2007] «L'Europe des régions et la dynamique des «clusters» pour relancer la croissance européenne, Conférence de Ouest-Génopole, 2007, Université Angers, UFR Sciences, Amphi 003, Bâtiment L, Boulevard Lavoisier, 18 octobre.

BAULANT C [2007] : « De l'Europe des nations à l'Europe des régions : l'intérêt de l'approche des clusters pour relancer la coopération européenne », texte préparé pour le 55^{ème} Congrès de l'AIELF : « Bilan et perspective d'un demi-siècle de construction de l'Union Européenne dans le cadre de la mondialisation économique contemporaine », Varsovie, 21-23 mai.

¹ Confer colloque éthique, novembre 2006.

- BOURDIEU Pierre [1979] La distinction, critique sociale du jugement, Edition de Minuit
- BOURGUINAT Henri [2006] Les intégrismes économiques ; essai sur la nouvelle donne planétaire, Edition Dalloz
- BRAUDEL F [1975] : Civilisation matérielle et capitalisme du XV au XX ième siècle, Armand Colin, 3 tomes.
- Rapport CARAYON, 2003, Intelligence économique, compétitivité et cohésion sociale, juin
- COHEN D [2006] Trois leçons sur la société post-industrielles, le Seuil, Collection : La République des Idées.
- Colloque « Intelligence Economique territoriale : vers une gestion active des potentialités de développement du territoire ? » UFR de droit, Economie et Gestion, 9h30-12h30 et 14h00-17h30, Amphi Volney, 28 septembre 2006
- Colloque « Ethique et développement durable », organisé par le LARGO, Amphi Volney 10h00-18h00, Jeudi 23 novembre :
- CLERC Philippe, Rémy PAUTRAT, 1999 « intelligence économique », Encyclopédie de la gestion et du management, EGM Dalloz
- DE KERDREL Yves : « Intelligence Economique : de la théorie à la pratique », les Echos, 6 01 04
- DRUCKER Peter F (1999) «Le savoir, nouveau défi pour la connaissance », Expansion Manager Review, mars 1999, p52-59.
- FORAY Dominique, 2000, L'économie de la connaissance, collection Repères, n°302, La Découverte.
- GUILHON B et Jean-Louis LEVET (sous la direction de), 2003 De l'IE à l'économie de la connaissance, collection IE, édition Economica.
- JUILLET Alain, « L'Etat relance la dynamique », Constructif, N°8, mai 2004, (www.constructif.fr)
- KRUGMAN PR & OBSTFELD M [1995] Economie internationale, De Boeck, séries Prémisses, Bruxelles.
- LAFAY G [2002] Comprendre la mondialisation, Economica Poche, n°29, 4^{ième} édition.
- LASSUDRIE-DUCHENE B [1972] Echange international et croissance (articles traduits et commentés), Economica.
- LEVET Jean-Louis, 2001 : Intelligence Economique, mode de pensée, mode d'action, Economica, collection l'IE.
- LEVET, Jean-Louis, 2003 (sous la direction) : Les pratiques de l'Intelligence Economique, Economica, collection l'IE.
- LEVET Jean-Louis, 2004, l'économie industrielle en évolution", ed Economica, 2004
- Rapport MARTRE, 1994, Intelligence économique et stratégie des entreprises, Rapport du Commissariat général du Plan,

MASSE G et THIBAUT F [2000] : Intelligence économique : Guide pour une économie de l'intelligence, Editions De Boeck Université, avec, préface de Joël de ROSNAY.

MENGER Pierre-Michel [2002] Portrait de l'artiste en travailleur : métamorphose du capitalisme, Seuil, La République des Idées.

Problèmes économiques [2004] : l'arme de l'Intelligence Economique, n°2864, 8 décembre.

PORTER Michael [1997] L'avantage concurrentiel : comment devancer ses concurrents et maintenir son avance , Edition Dunod, traduit par Philippe de Lavergne.

PORTER Michael [1999] La concurrence selon Porter :recueil d'articles, Edition Village Mondial, traduit par Michel le Seach.

RAINELLI Michel [1994] la nouvelle théorie du commerce international, collection Repères, la Découverte, n°211.

STERNBERG Robert , 2007 : « Pour une intelligence efficace », entretien avec Claudie Bert, Sciences Humaines, n 179, février, p 20

STERNBERG Robert , 1995 : «L'intelligence : au delà du QI», entretien avec C Pacteau, Sciences Humaines, n 55, novembre

BIBLIOGRAPHIE COMPLEMENTAIRE :

a) Les livres :

ARTUS P et VIRARD M-P [2006] Comment nous avons ruiné nos enfants ?, la Découverte, collection Repères.

BAULANT Camille et BLONDEL Serge [2006] : l'Intelligence Economique au service du végétal spécialisé, PHM - Revue horticole, septembre.

BAULANT [2007] « Intelligence Economique territoriale : vers une gestion active des potentialités de développement du territoire», Actes du colloque du 28 septembre 2006, université d'Angers.

BAULANT C [2004] «Les outils de l'Intelligence Economique face aux défis de la mondialisation », Synthèse des actes du colloque du 28 septembre 2004 à Angers, 54 pages, disponible sur www.univ-angers.fr / GEAPE.

BLANC Christian [2006] La croissance ou le chaos, édition Odile Jacob

DUPUY François [2005] La fatigue des élites : le capitalisme et ses cadres, Seuil, La République des Idées.

GABZEWICK Jean (1994) La concurrence imparfaite, collection Repères, n°146, La Découverte.

JACQUET Nicolas et DARMON Daniel, 2006, les pôles de compétitivité : le modèle français, La Documentation Française.

JAKOBIAK François, 2004, l'IE, la comprendre, l'implanter, l'utiliser", editions d'Organisation, 336 p, 35 euros.

JUILLET Alain (sous la direction), 2005 : «Le référentiel des formations en Intelligence Economique dans le supérieur », février, SGDN, 30 pages.

LEVET Jean-Louis, 2001 : Intelligence Economique, mode de pensée, mode d'action, Economica, collection l'IE.

MILTIN Philippe [2007] « les supercalculateurs : un gage de souveraineté et de compétitivité », La Recherche, n°408, supplément, p 38-39.

MORIN Edgar [2006] : La Méthode : 6. Ethique, Editions du Seuil, collection Points, n°555.

RAINELLI Michel [1993] Economie industrielle, Mémentos Dalloz, dernière édition.

DE ROSNEY Joël [2006] La révolte du pronétariat : des mass media aux media de masses, Editions Fayard, collection transversales.

b) Les revues

les revues de l'Intelligence Economique :

- Regards sur l'IE
- Veille Magasine

Les revues d'économie

- | | | |
|---------------------|--------------------------|------------|
| - Sciences humaines | Alternatives Economiques | Challenges |
| - Le Monde du mardi | The Economist | News Weeks |

c) Les émissions :

- * LCP : Chaîne Parlementaire..
- * France culture : les chemins de la connaissances
- * Radio classique : 19h15
- * France inter : rue des entrepreneurs
- * BFM

d) les sites WEB en Intelligence Economique:

www.intelligence-economique.gouv.fr

<http://ead.univ-angers.fr/~masterie>

www.competitivite.gouv.fr

www.covigilance.fr

www.acrie.fr

www.datar.gouv.fr

www.maitriserlacrise.com :

www.cigref.fr

www.adit.fr

www.eurodecision-ais.com

www.dsi-experts.com